

CHARTRE RSO

IRTS HAUTS DE FRANCE



Conscient des enjeux sociaux, environnementaux et éthiques qui sont de plus en plus centraux, l'IRTS Hauts de France s'engage à intégrer les principes du développement durable et de la responsabilité sociale des organisations (RSO) au cœur de ses activités. En tant qu'acteur majeur de la formation professionnelle, nous avons un rôle clé à jouer dans l'accompagnement et la sensibilisation des futurs travailleurs sociaux.

Nous sommes convaincus que la transmission du savoir va de pair avec l'engagement en faveur d'une société plus éthique, inclusive et durable.

Alignement sur les Objectifs de Développement Durable

Reposant sur des engagements concrets en matière d'inclusion sociale, de respect de l'environnement et d'éthique professionnelle, notre charte RSO s'aligne également sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU en 2015.



Cette charte formalise nos engagements avec des exemples de nos actions mises en œuvre.

Nos engagements RSO

1- Pratiques pédagogiques responsables (ODD n° 4 Éducation de qualité)

Nos formations visent à transmettre des valeurs en accord avec les principes du développement durable et de l'éthique professionnelle.



Formations inclusives

Concevoir des formations respectant les intérêts et les besoins de tous les apprenants sans discrimination.



Professionnels responsables

Former des professionnels responsables : Transmettre des valeurs d'éthique, de respect et de durabilité à nos apprenants.



Innovation pédagogique

Innover dans nos méthodes pédagogiques en les rendant participatives et favorisant la responsabilité et l'esprit critique des apprenants.

Actions concrètes :

- Pré-formation dispositif OASISS depuis 2019.
- Création de capsules numériques en lien avec l'éco-citoyenneté et l'éthique pour mise en programmation sur 80% de nos dispositifs avec un objectif de 100% d'ici 3 ans.
- Fresque du climat réalisée par les étudiants des formations ASS et ES sur les sites Métropole Lilloise et Artois.
- Innovation : Pôle Challenges dédié aux activités centrées sur le développement numérique et l'intelligence artificielle, Organisation du salon Écritures Singulières et Plurielles, Participation des étudiants à nos Journées thématiques (ex : Logement d'abord), Techniques Éducatives organisées sur l'extérieur avec des personnes accompagnées pour les étudiants Moniteurs Éducateurs.
- Deux formateurs du site Métropole Lilloise se sont formés en 2024 sur la ludopédagogie.

2- Favoriser l'inclusion et la diversité (ODD 4 & 10 – Éducation de qualité & Réduction des inégalités)

Garantir un accès équitable à la formation pour tous, en favorisant l'inclusion des publics les plus vulnérables.



Accessibilité

Concevoir des formations respectant les intérêts et les besoins de tous les apprenants sans discrimination.



Non discrimination

Lutter contre toute forme de discrimination : Promouvoir l'égalité des chances et refuser toute pratique discriminatoire dans nos processus de recrutement, d'inscription ou d'évaluation.

Actions concrètes :

- Pré-formation pour personnes en situation de handicap : dispositif OASISS depuis 2019.
- Sensibilisation et formation du personnel aux situations de handicap dès 2021.
- Nomination d'un référent handicap (formé depuis 2021) dédié aux apprenants depuis 2023.

3- Réduire notre impact environnemental (ODD 12 & 13 – Consommation responsable & Lutte contre le changement climatique)

Adopter une approche écoresponsable dans la gestion de nos ressources et de nos infrastructures.



Numérisation

Numériser les supports de formation pour limiter l'usage du papier.



Gestion des ressources

Tendre vers une gestion responsable des ressources et déchets, encourager le tri et le recyclage.



Optimisation des déplacements

Optimisation des déplacements : accès au télétravail et promotion des mobilités douces pour les formations en présentiel.

Actions concrètes :

- Charte télétravail depuis 2020 puis Accord télétravail depuis 2025.
- Participation employeur aux mobilités douces depuis 2024.
- Configuration de l'ensemble des postes de travail en impression noir&blanc et recto-verso par défaut depuis 2025.
- Site Grand Littoral labellisé Refuge Ligue pour la Protection des Oiseaux depuis plusieurs années.(installation de nichoirs et mangeoires pour mésanges bleues et charbonnières).
- Site Métropole Lilloise pourvu d'espaces de préservation de biodiversité.

4- Agir pour un impact sociétal positif (ODD 1 & 11 – Lutte contre la pauvreté & Villes et communautés durables)

S'impliquer dans le développement des territoires et l'insertion sociale.



Conférences et évènements

Organiser des conférences et d'événements autour des enjeux environnementaux et sociaux.



Développement des compétences

Contribuer au développement des compétences des travailleurs sociaux pour mieux répondre aux défis sociétaux actuels



Partenariats locaux

Contribuer au développement local en favorisant les partenariats locaux.

Actions concrètes :

- Création et co-animation Journée Défi Climatique & Travail social en 2022 et 2023.
- Participation Communauté mixte de recherche DIMA (déficience intellectuelle et maladie d'Alzheimer).
- Cafeteria Site Métropole Lilloise gérée par L'ESAT Renaissance (établissement médico-social de travail protégé situé à Loos).

5- Conditions de travail et qualité de vie (ODD 3 & 5 & 8 Offrir un environnement de travail respectueux, épanouissant et propice au développement professionnel)



Équilibre vie professionnelle

Favoriser un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle (accord télétravail, horaires souples, droit à la déconnexion).



Développement des compétences

Développer les compétences de nos collaborateurs par des parcours de formation interne et un plan de développement des compétences.



Prévention

Mettre en place des actions de prévention santé et de bien-être au travail. (RPS, ergonomie, santé mentale).

Actions concrètes :

- Accès du personnel à notre catalogue de formation continues depuis 2021.
- Charte télétravail depuis 2020 puis Accord télétravail depuis 2025.
- Possibilité d'horaires individualisés pour les salariés.
- Mobilisation de professionnels spécialistes issus des services de santé au travail (ergonomes notamment, pour visites de locaux).
- Site Métropole Lilloise : diffusion des communications d'Eurasanté sur les accès privilégiés réservés aux salariés en matière de sport et de détente à proximité.

L'IRTS Hauts de France s'engage à faire vivre cette charte au quotidien, en impliquant l'ensemble de ses parties prenantes dans une démarche d'amélioration continue.